

Modalités pratiques

1. Prendre contact, plusieurs mois à l'avance, avec un prêtre de votre paroisse (généralement, celle de la jeune fille).

La « **préparation** » au mariage est indispensable. Elle permet aux fiancés de préciser leur projet. Elle les aide à peser les exigences d'un amour donné librement, pour toujours. Elle les aide à prendre conscience de la responsabilité qu'ils prennent à l'égard de l'autre (vie commune, fidélité) comme à l'égard des enfants (ouverture à la vie).

Ces caractéristiques sont nécessaires à l'existence du mariage sacramentel.

La préparation au sacrement de mariage, alliance entre un homme et une femme, à l'image du Christ et de l'Église, est l'occasion d'une progression dans notre vie de **Foi**.

Outre l'accompagnement par un prêtre de la paroisse, elle consiste à participer à une session de préparation au mariage.

A Saint-Eugène, sont proposées, au cours de l'année, trois sessions (voir les dates au verso de ce document).

La préparation comporte également, à l'extérieur de Paris, un week-end de retraite et/ou d'enseignement sur le mariage.

2. La date de la célébration est fixée avec la paroisse où doit être célébré le mariage.

3. Il se peut que votre fiancé(e) ne soit pas baptisé(e), qu'il(elle) appartienne à une autre religion. Cela n'empêche pas de vous marier à l'Église.

4. Les témoins sont désignés par les fiancés pour assurer que les mariés se sont bien engagés librement.

**Pièces à fournir
pour chacun des deux fiancés :**

- extrait d'acte de naissance pour mariage, à demander à sa mairie de naissance
- retrouver le lieu et la date de son baptême (adresse précise)
- date prévue du mariage, avec l'adresse de la paroisse du mariage

Mariage et Messe

Il faut bien distinguer le mariage proprement dit et la « messe » (Eucharistie).

Le mariage comporte essentiellement l'échange des « consentements », devant le prêtre (ou le diacre) et des témoins. Après avoir écouté et médité la Parole de Dieu, on prie pour le nouveau couple. Il y a une bénédiction spéciale pour le marié et la mariée (« bénédiction nuptiale »). Enfin le prêtre (ou le diacre) formule, au nom de l'Église, des souhaits et des encouragements pour le nouveau foyer.

Le mariage peut être célébré au cours de la messe, mais celle-ci n'est pas obligatoire. La messe étant le sommet de toute prière, elle suppose et appelle une pratique chrétienne.

L'essentiel du mariage est l'engagement des deux fiancés à vivre la condition d'époux et d'épouse, comme l'entend l'Église.

Bulletin d'inscription

À retourner à :
Paroisse Saint-Eugène, secrétariat
4, rue du Conservatoire, 75009 PARIS

Lui

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
.....
Tél domicile :
Tél portable :
e-mail :
Profession :

Elle

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
.....
Tél domicile :
Tél portable :
e-mail :
Profession :

Inscription pour la session qui commence le
dimanche :(précisez)
Apporter de quoi écrire pour prendre des notes.
Prévoir une participation financière.

Programme

Les principaux thèmes abordés au cours de
chaque session seront :

- Le couple humain, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu
- la liberté de l'engagement dans le mariage,
- La fidélité, l'indissolubilité et l'ouverture à la vie.

Date des sessions (au choix)

Dimanche 6 novembre 2016
de 13h à 17h00
jeudi 10 nov. 2016
jeudi 17 nov. 2016
jeudi 24 nov. 2016
jeudi 1 déc 2016
mercredi 7 déc 2016
jeudi 15 déc 2015
le jeudi de 20h00 à 22h00

ou bien

jeudi 23 février 2017
Dimanche 26 février 2017
de 13h00 à 17h00
jeudi 2 mars 2017
jeudi 9 mars 2017
jeudi 16 mars 2017
jeudi 23 mars 2017
jeudi 30 mars 2017
le jeudi de 20h00 à 22h00



DIOCÈSE DE PARIS 4, RUE DU CONSERVATOIRE
75009 PARIS
PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT - EUGÈNE Tél. : 01 48 24 70 25
SAINT - CÉCILE secretariat@saint-
eugene.net

Le MARIAGE des CATHOLIQUES

- est une alliance avec son conjoint,
- est une alliance avec Dieu,
- est une alliance avec l'Église.

Se marier à l'Église, c'est s'engager « à
aimer comme le Christ a aimé l'Église ».

Se marier à l'Église, c'est poser un acte de
foi et confier à Dieu son foyer.

Se marier à l'Église, c'est remercier Dieu
qui est Amour.

Se marier à l'Église, c'est accueillir le
Christ dans sa vie de couple, **Lui demander
son aide et sa force pour aimer.**